

Compte rendu de réunion du Comité Directeur Du 5 juin 2024

Etaient présents :

Mesdames Angélique GRAVIER, Gaëlle ZALIO et Corinne NABONNE
Et Messieurs Patrice CLEMENT, Christophe LEGUE, Léo DEVEAUX, François RAITBERGER, Emmanuel CREPEAU, Benoit PAILLARD, Denis EYRAUD et Michel FREIDEIRICH.

Etaient excusés :

Messieurs Virgil Martin-Granel, Bastien MASSA, José BARTOLISI et Patrick BERSCH.

Ordre du jour :

- **Approbation** du compte rendu du dernier CODIR.
- **Fête du club** samedi 8 et dimanche 9 juin à Ailefroide.
- **Budget École d'Escalade 2024-2025** à valider.
- **Evolution et budget Ecole d'Aventure 2024-2025.**
- **Préparation des actions 2024-2025 pour les autres activités** : budgets à valider en septembre.
- **Planifier la fête des bénévoles.**
- Réflexion sur des activités à proposer pour le **week-end dans le Diois le 22 septembre** prochain.
- Réflexion sur la mise en place d'un **WhatsApp par activité pour sorties autonomes** en extérieur.
- **Questions diverses**

- **Approbation du compte rendu du dernier CODIR**

1/ Evolution de la note d'organisation des sorties en ski de montagne :

Michel revient sur l'évolution de la note d'organisation du ski de rando non validée lors du dernier Codir et fait part d'un certain nombre d'incohérences entre sa demande initiale et le compte-rendu qui en est fait. Après discussion autour de ce qu'il est possible de faire ou non, sur l'extranet, quant à la mise en place des sorties par les encadrants, **une rencontre avec les responsables d'activités et le Président est prévue le Mercredi 19 juin à 19 h.**

Pour rappel, à l'heure actuelle, le système national ne permet pas aux encadrants de valider les plannings de sorties.

Patrice Clément rebondit sur l'extranet et précise qu'il faudrait que **chaque responsable épure son planning de sortie** dans la mesure du possible.

2/ Désormais, **le compte-rendu de Codir sera transmis pour relecture aux personnes présentes ou concernées** par des sujets précis et techniques.

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

- **Fête du club samedi 8 et dimanche 9 juin à Ailefroide.**

A ce jour, 40 enfants de l'École d'Escalade seront présents pour des activités avec les professionnels ; Ils devraient rester pour l'apéritif à 18 h30.

35 inscrits au Barbecue et 22 nuitées

François demande quelques photos et quelques lignes par activités pour la Gazette.

- **Budget École d'Escalade 2024-2025 à valider.**

Il est demandé à Gaëlle la présentation des projets pour l'année prochaine et les évolutions du budget.

- Les séances automne/printemps : 180 € /enfants demandés aux parents.

Pour l'hiver : 10 séances pour 95 €. (les 12 séances budgétées les années précédentes ne sont jamais atteintes)

- **Challenge décembre 2024 :**

Après discussion autour des tee-shirts club ou challenge de l'année avec sponsor, il est décidé de garder les tee-shirts club. Angélique explique que les tee-shirts sont vendus avec un prix moindre pour les enfants. La différence sur ces derniers est prise en charge par le club et qu'il faut le prévoir au budget.

Les professionnels demandent, par l'intermédiaire d'Agnès, 3 jours supplémentaires pour le calage des voies et de meilleures ouvertures.

Ce coût supplémentaire sera réparti à l'établissement du budget global (escalade adulte – enfant).

- **Stages :**

1/3 stages. Le stage été pour les petits a été abandonné du fait du manque de participants.

Ne serait-il pas possible de prévoir un calendrier des stages plus en amont afin que les parents puissent les intégrer dans leur planning et ainsi assurer la participation des enfants à tous les stages ?

2/Corse : printemps 2025 : (un an sur deux)

60 € de participation jour/enfant seront demandés aux parents

4 jours d'activités/5 jours de séjours. Donc 5 jours de payés aux pros.

Les **frais de déplacement augmentent** car il est prévu de louer un fourgon à chaque sortie désormais et de compter tous les frais réels (carburant, péage...).

- **Convention avec le Collège pour la classe sportive**

Pour mémoire, une demande de participation de 100 € aux parents des enfants de la classe sportive escalade avait été décidée en dernier CODIR en contrepartie d'une intervention de 20 ½ journées d'encadrement en SNE + 1 journée compétition UNSS. Après échange avec Mme Weber Provisseure, il apparaît qu'aucune participation financière ne peut être communiquée par le Collège même si le club se charge de la solliciter directement auprès des adhérents inscrits à la sportive Escalade. Par ailleurs le volume d'encadrement proposé semble issu d'une incompréhension entre les différents acteurs du projet et peut sans conséquences être revu à la baisse. Pour info, Isa Carrier est intervenue sur environ 7 séances au cours de cette année scolaire.

Christophe souligne qu'effectivement le collège ne communique pas sur l'organisation des classes sportives.

Il est également évoqué que ces séances sont normalement des ½ journées prévues en extérieur et non pour pallier les absences du professeur référent en SAE.

Benoit a discuté avec Anne Gardeil, la prof d'EPS, sur le fonctionnement de cette année 2023/2024. Son début d'année a été assez difficile après Olivier et Adeline. Elle s'est trouvée téléportée à ce poste et s'est malgré tout adaptée. Benoit insiste sur le fait que cette année était une année de transition et que tout va se réguler. Gaëlle précise que le club a eu la volonté d'accompagner Anne pour canaliser les jeunes et faire accepter la transition au profit des jeunes du club.

D'après Benoit, Anne est prête à travailler sur un projet pédagogique. Il sera cependant difficile de finaliser ce dernier avant le lundi 10 juin, date de rencontre prévue pour la signature de la convention entre la Provisseure et le Président.

Questions se posent :

- Quand réfléchir à un projet pédagogique cohérent ?
- Cette participation financière à demander aux parents d'enfants en sportive est-elle nécessaire ? (Équité entre les enfants de l'École d'Escalade et de la classe sportive...)
- Calcul des besoins financiers pour cette classe sportive et détermination d'une participation si nécessaire !
- SNE / SAE ? La prof d'EPS étant tout à fait à même d'encadrer seule en SAE les jeunes de la sportive (12 à 14 maxi par groupe), le précédent Codir avec acté la participation du club uniquement en SNE pour permettre la pratique en extérieur et favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes dans l'esprit Club Alpin. Gaëlle demande que les séances permettent aussi d'aller grimper à la salle de bloc Face à Largentièrre

Autre formule proposée à la place de l'accompagnement de la prof d'EPS afin de garder la maîtrise pédagogique des objectifs du club : Il pourrait être proposé un ou d'autres stage(s) portés par le CLUB avec un détachement des élèves du collège. Il faudra faire attention au coût annuel pour les familles.

Le CODIR s'accorde à valider l'adoption de la convention pour une durée de 4 ans avec une annexe organisationnelle révisable tous les ans.

Aucune participation financière ne sera demandée en contrepartie des interventions en partenariat avec le Collège et la professeure d'EPS (hors stage club)

L'annexe 2024-25 prévoit :

- 4 interventions par groupe soit 8 ½ journées
 - 1 journée compétition UNSS.
 - Un stage club de fin d'année pour lequel les jeunes de la sportive sont libérés par le collège (participation financière idem autres stages club)
 - Les interventions seront effectuées dans la mesure du possible en sites naturels.
- **Evolution et budget Ecole d'Aventure 2024-2025.**

L'idéal aurait été d'envisager le budget de l'EA pour l'an prochain. Mais après la rencontre entre Angélique, Patrice et le Président, il apparaît quelques difficultés sur l'organisation des activités actuelles et la création d'autres activités.

Il n'y pas d'autres encadrants et Angélique s'épuise. Il a été constaté un virage au niveau des participants. Le nombre prévu était de 7 enfants avec 2 encadrants. Les bénévoles du Club, les encadrants et les parents n'ont pas répondu présents pour du soutien ponctuel. Angélique se questionne sur la reconduction de cette école.

L'échange a été cependant constructif. Il faut envisager un autre fonctionnement : Fonctionner sous forme de stage sans engagement à l'année. En effet, par expérience, les enfants ne sont pas intéressés par certaines activités, pas forcément disponibles à certains moments. Attention des stages par spécialité veulent dire plus d'accompagnements, une organisation plus complexe et notamment une communication plus dense. Il est souligné que cela peut peut-être amené à une « activité montagne » complète. Peut-être que cela engendrerait plus de cohésion dans les groupes et relancerait l'activité.

- Peut-être faut-il **envisager** plus d'encadrements par des pros ou un bénévole qui a de l'expérience en fonction de l'énergie qu'Angélique veut mettre sur cette école.

Christophe pense qu'il serait bien d'avoir une pratique collective régulière avec des soutiens réguliers pour permettre de garder une dynamique avec des stages qui viendraient ponctuer ce fonctionnement.

Angélique informe que certaines écoles d'aventure fonctionnent bien parce qu'elles travaillent en étroite collaboration avec les écoles d'escalade.

Pourquoi ne pas envisager cette piste de prolongement de l'école d'escalade avec des activités plus dirigées montagne ?

« S'il faut que cela soit un lien sur la totalité à travers les autres activités : ex dégagé un temps au mur pour proposer des séances spécifiques écoles d'escalade. » (vous pouvez détaillé, j'ai pas tout compris hihhi)

Les activités dépendent des encadrants : cascade de glace, course d'orientation...

Pour mémoire, la volonté initiale d'Angélique était bien d'investir des bénévoles avec des compétences spécifiques à partager avec les enfants. Mais concilier les disponibilités de chacun et les contraintes météo est très énergivore. Christophe pense que repartir dans un tel fonctionnement est malgré tout intéressant. Il faut identifier les ressources et ainsi les idées d'activités.

Le budget Ecole d'Aventure ne sera donc pas présenté ce soir.

- **Préparation des actions 2024-2025 pour les autres activités :**

Le président demande à chaque responsable d'activités de travailler durant l'été pour arriver avec des éléments pour l'établissement des budgets au prochain CODIR du 11 septembre 2024.

- **Planifier la fête des bénévoles :**

Il est précisé qu'avoir des personnes deux week-end de suite c'est compliqué.
Rien n'est décidé ce soir.

- **Réflexion sur des activités à proposer pour le week-end dans le Diois le 22 septembre prochain.**

Un groupe whatsapp sera mis en place par Corinne. Les membres du CODIR ainsi que les membres de la commission animation y seront invités.

Des réflexions doivent être menées sur les activités, les sites d'activités (VTT, Rando, Grimpe, Montagne...) et l'hébergement (Camping aux alentours de Châtillon, Centre de Martouret...).

- **Réflexion sur la mise en place d'un WhatsApp par activité pour sorties autonomes en extérieur.**

Christophe revient sur la gestion et sur la responsabilité du club.

Il y a eu des communications faites sur des activités proposées en encadré ou en autonomie. Ces dernières ne peuvent pas apparaître sur l'extranet.

Léo pense à la mise en place d'un Discord Club avec des canaux.

Il y a le groupe Facebook où 1000 personnes sont abonnées.

Groupe support pour dynamiser les activités.

Le Président va proposer via whatsapp à Christophe, Angélique, Léo, Michel, Patrice une rencontre pour une discussion de fond

Tout sera validé après en CODIR.

- **Questions diverses**

Réunion dédiée à l'escalade : Jeudi 13 juin 24 19 salle Lallement

Il y sera abordé la mise en place de la nouvelle réforme, l'organisation de la SAE à la rentrée, la gestion des bénévoles, kit accueil grimpeurs et la mise en place des cycles encadrés. L'organisation du challenge, les sorties falaises ou comment les dynamiser, l'information fédérale et le budget.

Angélique demande à Gaëlle la centralisation des inscriptions à l'Ecole d'Escalade via Hello Asso pour une facilité (avec des déductions des aides passeport et participations CCAS avec l'inscription des numéros correspondant. Seules les inscriptions pour les stages et les entraînements de l'hiver seront possible via Helloasso.

La séance se termine à 22h.